



ASSOCIATION DES CLUBS FRANCOPHONES DE FOOTBALL a.s.b.l.  
Rue de Bruxelles 480 - 11480 Tubize  
Tel: 02/477 12 11 • Fax: 02/478 23 91  
BE 820 547 150 • ING: IBAN BE16 3630 8812 7974 - BIC: BBRUBEBB

## Charte du respect de 50% de temps de jeu

Je soussigné AMEL Jean-Pol, Correspondant  
Qualifié du club R. ANHEE.F.C, matricule 2462  
m'engage au nom du club à faire appliquer le respect de minimum de  
50% de temps de jeu pour chaque joueur U8 à U19 en activité :

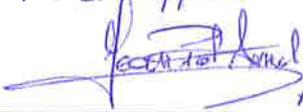
- Pour les catégories U8 à U13 : lors de chaque rencontre,
- Pour les catégories U14 à U19 : sur la saison sportive.

La manifestation de ma volonté se fera d'une manière obligatoirement  
expresse par le biais d'une signature manuelle ou électronique.

Fait à ANHEE le 01 / 08 / 2023

Lu et approuvé

Signature

Lu et approuvé  
  
AMEL JP